

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

51

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

**Membres absents** : M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. OUAZANA

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Musée Archéologique - Musée de la Vie Bourguignonne - Musée d'Art Sacré - Restaurations et constats d'état sur des oeuvres - Demandes de subventions**

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Un certain nombre d'œuvres et objets de collection des musées de la Ville nécessitent, au regard de leur état de conservation, l'engagement de travaux de restauration.

L'autel à baldaquin de Jean Dubois (1625 – 1693), intégré dans les collections et exposé dans la rotonde du musée d'art sacré, a fait l'objet en 2010 d'une première tranche de restauration urgente.

Il convient désormais de poursuivre ce travail par une seconde phase d'intervention, qui concernera les éléments en pierre et la structure en marbre et pierre calcaire.

Le coût prévisionnel de cette seconde phase est estimé à 18 600 €.

Sont conservés au Musée d'Art Sacré deux reliquaires, l'un en cuivre doré et l'autre en bronze doré et argenté; oxydés, ils doivent faire l'objet d'un nettoyage.

Le coût prévisionnel de cette restauration est estimé à 1 150 €.

Ces restaurations sont éligibles à un soutien de l'Etat; elles s'inscrivent en effet dans le cadre de la convention relative à la gestion des objets et œuvres d'art protégés au titre des monuments historiques en dépôt au Musée d'Art Sacré, conclue entre la Ville de Dijon et l'Etat le 8 décembre 1994.

L'intervention d'un restaurateur est également nécessaire sur un lot d'objets (jambières, bracelet, tesson) conservé au Musée Archéologique et provenant du prestigieux dépôt de l'âge du bronze de Blanot, qui nécessite une intervention afin de redonner aux objets altérés leur forme originale et reprendre d'anciennes restaurations qui se sont détériorées.

L'ensemble de l'opération est estimé à 700 €.

Par ailleurs, des journées d'étude doivent être organisées sur la collection de coiffes conservées au musée de la vie bourguignonne; elles permettront de classer ces objets par typologie, d'élaborer une fiche technique pour chacun d'eux, et de prélever des fibres de tissu en vue d'analyses et d'étude.

Le coût prévisionnel de ces journées d'étude est estimé à 4 690 €.

Enfin, il convient de procéder à un constat d'état sur un ensemble de cent trois blocs lapidaires, conservés au Musée Archéologique, afin d'établir un cahier des charges permettant d'analyser la nature des altérations subies et de préconiser les mesures à mettre en œuvre pour améliorer leur conservation. Le coût prévisionnel de ce constat est estimé à 8 700 €.

L'ensemble de ces opérations ayant recueilli l'avis favorable de la commission scientifique régionale de restauration des musées de France, elles peuvent bénéficier du concours financier de partenaires, et notamment de l'Etat.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider les restaurations, ainsi que les constats d'état et journées d'étude sur les œuvres et objets conservés au Musée Archéologique, au Musée de la Vie Bourguignonne et au Musée d'Art Sacré, dans les conditions proposées ;

2 - solliciter au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées à la Ville pour ces opérations ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**